



TRAM' BOBIGNY
VAL DE FONTENAY

FLASH INFO

15 FEVRIER 2023

L'ACTUALITE DU CHANTIER SECTEUR GARE RER A NOISY-LE-SEC

Le projet T1 entre dans une nouvelle phase avec les travaux d'aménagement de l'axe Jean Jaurès, sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Seine-Saint-Denis.

Où sera situé le chantier ?

Les travaux seront réalisés sur une partie de la rue Jean Jaurès située entre la gare de Noisy-le Sec et la rue Marc Sangnier.

A partir du 20 février 2023, les barrières de chantier qui sont actuellement côté opposé à la Gare, basculeront côté gare.

> Travaux d'aménagement de l'espace public autour du tramway

En avril 2022, les travaux du système de transport conduits par la RATP ont démarré dans ce secteur. Des infrastructures ont été créées sous la voirie pour accueillir les câbles d'alimentation électrique nécessaires à l'exploitation du tramway.

En février 2023, cette nouvelle phase de travaux sous maîtrise d'ouvrage du Département permettra de créer :

- de nouvelles chaussées, trottoirs et voirie, candélabres et mobilier urbain ;
- un nouveau réseau d'éclairage public et de signalisation tricolore.

> Modification de la circulation secteur Gare de Noisy-le-Sec sur la rue Jean Jaurès

La circulation automobile est maintenue sur une seule voie, en sens unique, entre la gare RER et la rue Marc Sangnier pour l'ensemble des véhicules (y compris les BUS).

Les arrêts des Bus 105 et 545 «Noisy-le-Sec-RER» sont reportés à un arrêt provisoire situé au 102 rue Jean Jaurès (en face de l'arrêt actuel).

La circulation piétonne est préservée des 2 côtés de la rue. Toutefois, pour plus de fluidité, nous vous invitons à emprunter en priorité le trottoir en face de la gare.

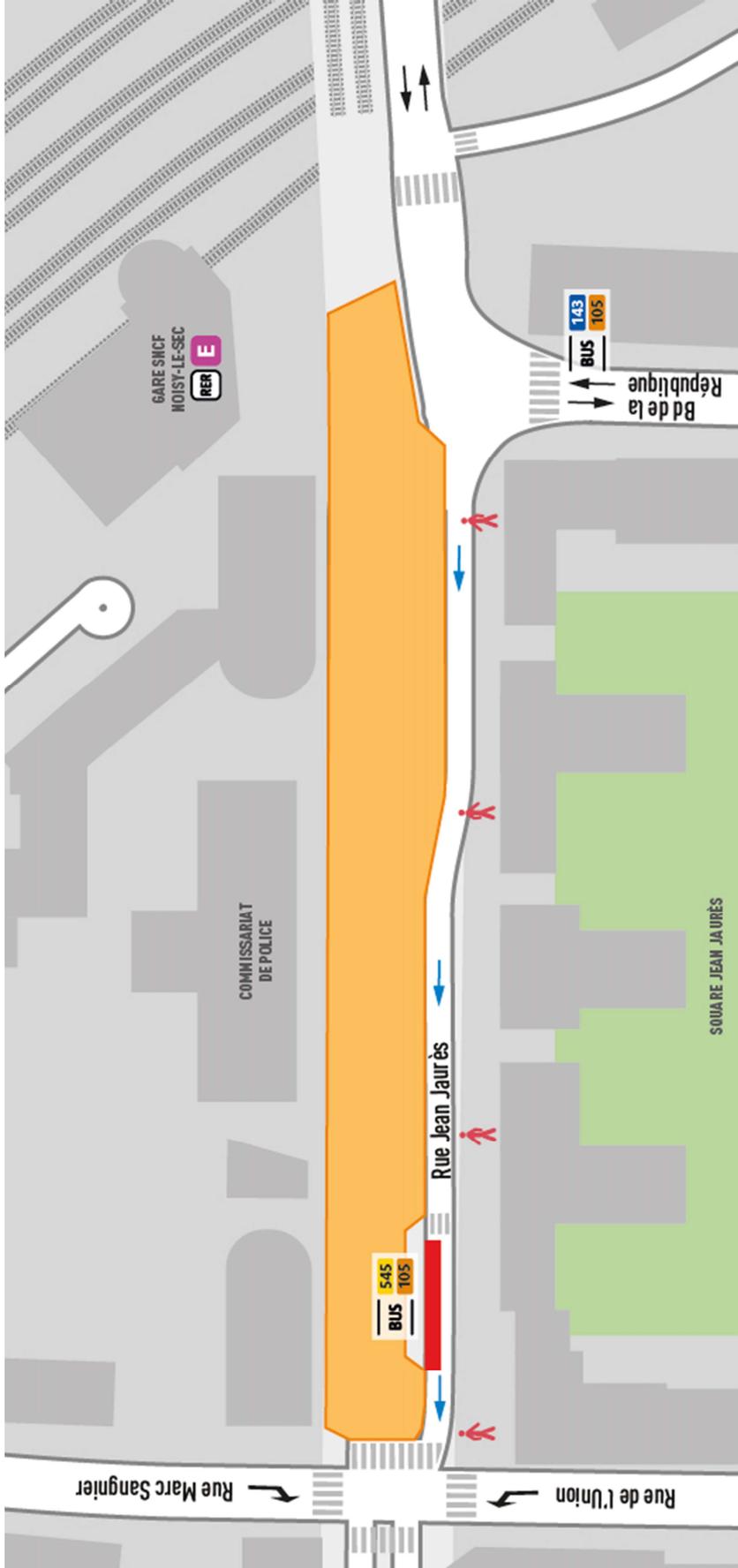
Nous vous invitons à retrouver le plan de circulation au verso du document.

> Durée des travaux

Ces travaux dureront environ un mois et ½ et laisseront place ensuite à ceux de la plateforme du tramway.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'équipe projet T1.



- Itinéraire piéton conseillé
- Circulation routière en sens unique
- Emprise chantier
- Arrêt de bus provisoire



20m